
Matériel agricole — Sécurité —
Partie 11:
Ramasseuses-presses
AMENDEMENT 1

Agricultural machinery — Safety —
Part 11: Pick-up balers
AMENDMENT 1

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 4254-11:2010/Amd 1:2020

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a1e4d3ac-d3de-4b6c-9ad4-10987cb9c2c0/iso-4254-11-2010-amd-1-2020>



iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 4254-11:2010/Amd.1:2020
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a1e4d3ac-d3de-4b6c-9ad4-10987cb9c2c0/iso-4254-11-2010-amd-1-2020>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2020

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
Fax: +41 22 749 09 47
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 23, *Tracteurs et matériels agricoles et forestiers*, sous-comité SC 7, *Matériel de récolte et de conservation*, en collaboration avec le comité technique CEN/TC 144, *Tracteurs et matériels agricoles et forestiers*, du Comité européen de normalisation (CEN) conformément à l'Accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

Une liste de toutes les parties de la série ISO 4254 se trouve sur le site Web de l'ISO.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

iTeh STANDARD PREVIEW **(standards.iteh.ai)**

ISO 4254-11:2010/Amd 1:2020

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a1e4d3ac-d3de-4b6c-9ad4-10987cb9c2c0/iso-4254-11-2010-amd-1-2020>

Matériel agricole — Sécurité —

Partie 11: Ramasseuses-presses

AMENDEMENT 1

Domaine d'application, premier alinéa

Remplacer la première phrase par ce qui suit:

Le présent document, destiné à être utilisé conjointement avec l'ISO 4254-1, spécifie les prescriptions de sécurité et les vérifications pour la conception et la construction des ramasseuses-presses automotrices et traînées, y compris les ramasseuses-presses combinées à une enrubaneuse, utilisées en agriculture pour presser les matériaux (par exemple, fourrage, aliments pour animaux, paille, etc.), indépendamment de la forme ou des dimensions des balles réalisées.

Deuxième alinéa

Déplacer le deuxième paragraphe après la NOTE en tant que nouveau quatrième paragraphe.

Troisième alinéa

Remplacer le texte actuel par le suivant:

Le présent document, utilisé conjointement avec l'ISO 4254-1, traite tous les phénomènes dangereux, situations et événements dangereux significatifs (comme énumérés dans le Tableau 1) inhérents aux ramasseuses-presses automotrices et traînées, et des ramasseuses-presses combinées à une enrubaneuse, lorsqu'elles sont utilisées normalement et dans les conditions de mauvaises utilisations qui sont raisonnablement prévisibles par le fabricant (voir Article 4).

NOTE

Numéroter la NOTE actuelle en tant que NOTE 1 et ajouter ce qui suit en tant que NOTE 2:

NOTE 2 Les ramasseuses-presses avec enrubaneuse intégrée sont couvertes par le présent document, à l'exception des fonctions d'enrubannage, qui sont couvertes par l'ISO 4254-14. Les ramasseuses-presses et la fonction d'enrubannage des enrubanneuses combinées avec ramasseuses-presses sont couvertes par l'ISO 4254-14.

Références normatives

Ajouter ce qui suit après l'ISO 4254-1:

ISO 4254-14:2016, *Matériel agricole — Sécurité — Partie 14: Enrubanneuses*

ISO 12100:2010, *Sécurité des machines — Principes généraux de conception — Appréciation du risque et réduction du risque*

Termes et définitions

Remplacer le texte actuel par le suivant:

Pour les besoins du présent document, les termes et les définitions de l'ISO 12100, l'ISO 4254-1 ainsi que les suivants, s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>

3.1

ramasseur

dispositif pour soulever les matériaux (par exemple, fourrage, aliments pour animaux, paille) du sol et les déplacer vers les éléments successifs (par exemple, chambre de compression, alimentateurs)

Note 1 à l'article Il peut inclure des éléments d'assistance.

Note 2 à l'article Voir l'exemple de la Figure 3a.

3.2

organe d'alimentation

dispositif situé entre le ramasseur et la chambre de compression qui transfère les matériaux du ramasseur à la chambre de compression (par exemple, le pousse-balle, le rotor)

Note 1 à l'article Il peut acheminer les matériaux vers le centre ou le côté de la machine (par exemple, vis de distribution).

5.1

Ajouter le texte suivant en tant que 5.1.4:

5.1.4 Le moyen le plus efficace d'éviter les risques liés aux obstructions est d'éliminer le risque en introduisant des exigences de conception pour s'assurer qu'il n'y a pas d'interruption du flux des cultures. Toutefois, jusqu'à ce que ces mesures puissent être spécifiées et démontrées comme étant efficaces par l'expérience pratique et des données, l'Article 5 doit être satisfait.

NOTE Bien qu'il soit possible de déroger à l'Article 5, le fabricant devient responsable de l'évaluation des risques et de la spécification de conception qui s'y rattachent et qui ne sont pas visées par le présent document.

5.2.3

Remplacer le texte actuel du 5.2.3.1 par le suivant:

5.2.3.1 Les points d'écrasement et de cisaillement situés à une distance inférieure à 550 mm des limites extérieures de la machine doivent être protégés contre tout contact par inadvertance selon l'ISO 13857. Pour la protection des éléments de convoyage de la récolte latéralement, voir 5.2.3.2.

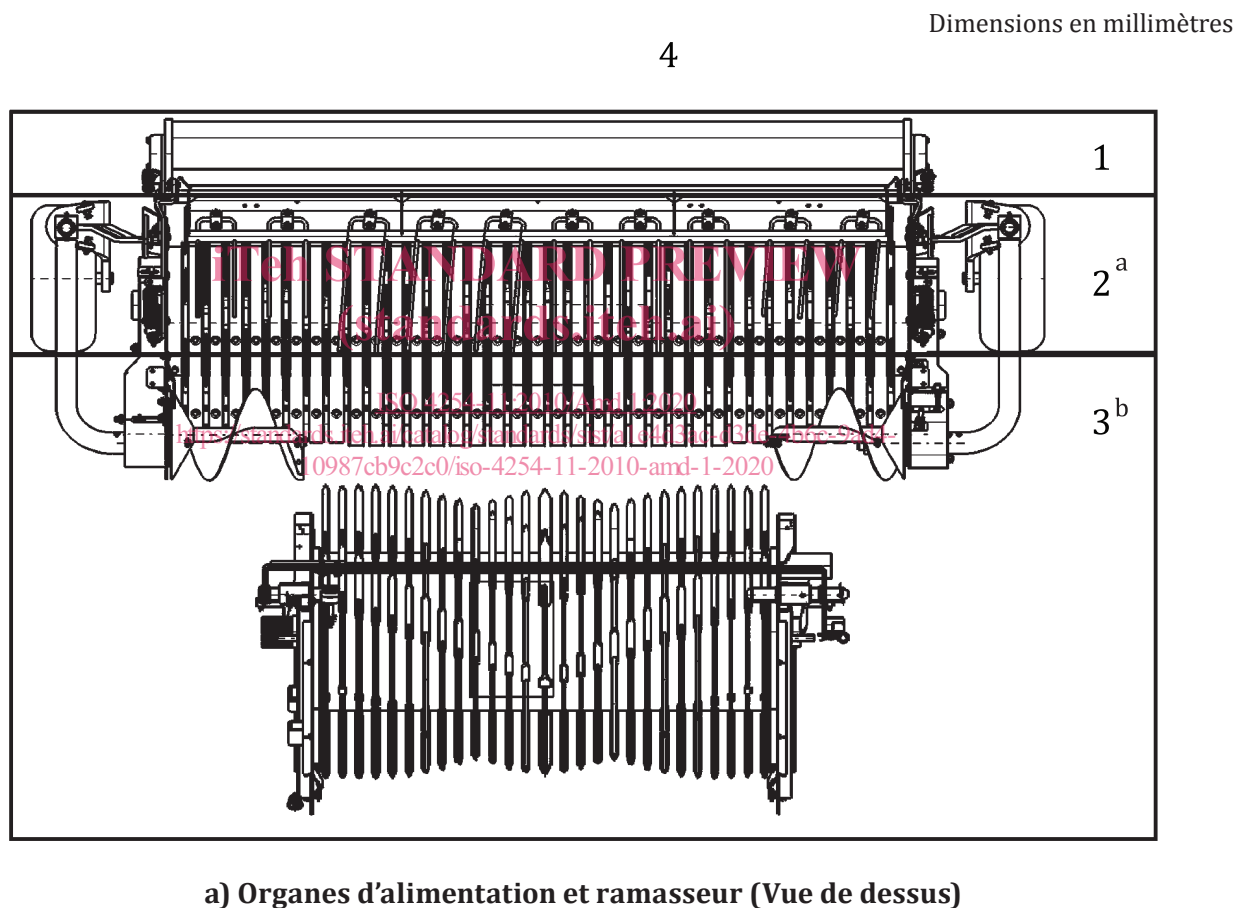
Renommer le texte du 5.2.3.2 actuel en tant que 5.2.3.3 et ajouter le texte suivant en tant que nouveaux 5.2.3.2:

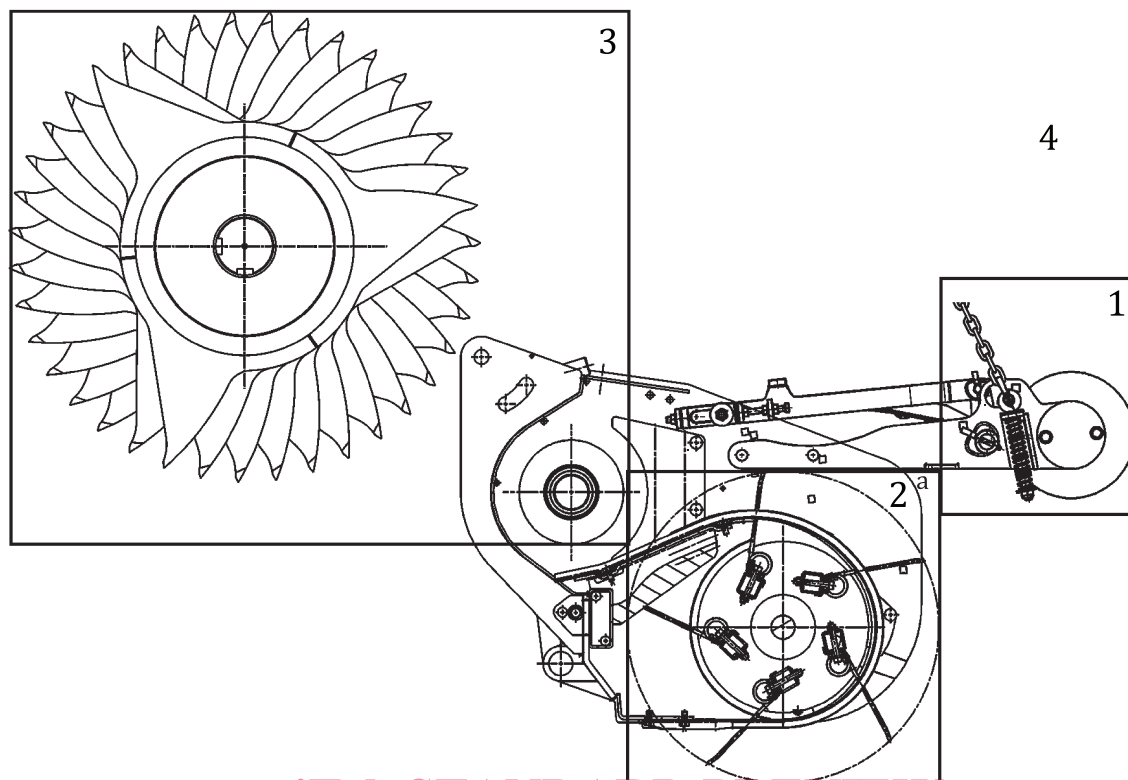
5.2.3.2 Dans le cas où les éléments destinés à transporter la récolte latéralement sont conçus comme des vis sans fin, le protecteur au-dessus de la vis sans fin doit s'étendre vers l'avant depuis l'arrière de la vis sans fin jusqu'à au moins l'axe longitudinal de la vis sans fin comme indiqué sur la [Figure 3 c](#)). Les dispositifs autres que les vis sans fin doivent être protégés sur le dessus d'une manière comparable pour satisfaire aux exigences spécifiées dans la norme ISO 13857.

5.2.3.3 Un protecteur latéral fixe, couvrant partiellement la vis sans fin et une barre d'éloignement, en conjonction avec des barres comme défini en 5.2.2.1 sont considérés comme satisfaisant aux prescriptions du 5.2.3.2 lorsque les dimensions de la [Figure 3 c](#)) sont respectées.

[Figure 3](#)

Remplacer la présentation actuelle et la légende de la [Figure 3](#) par ce qui suit:

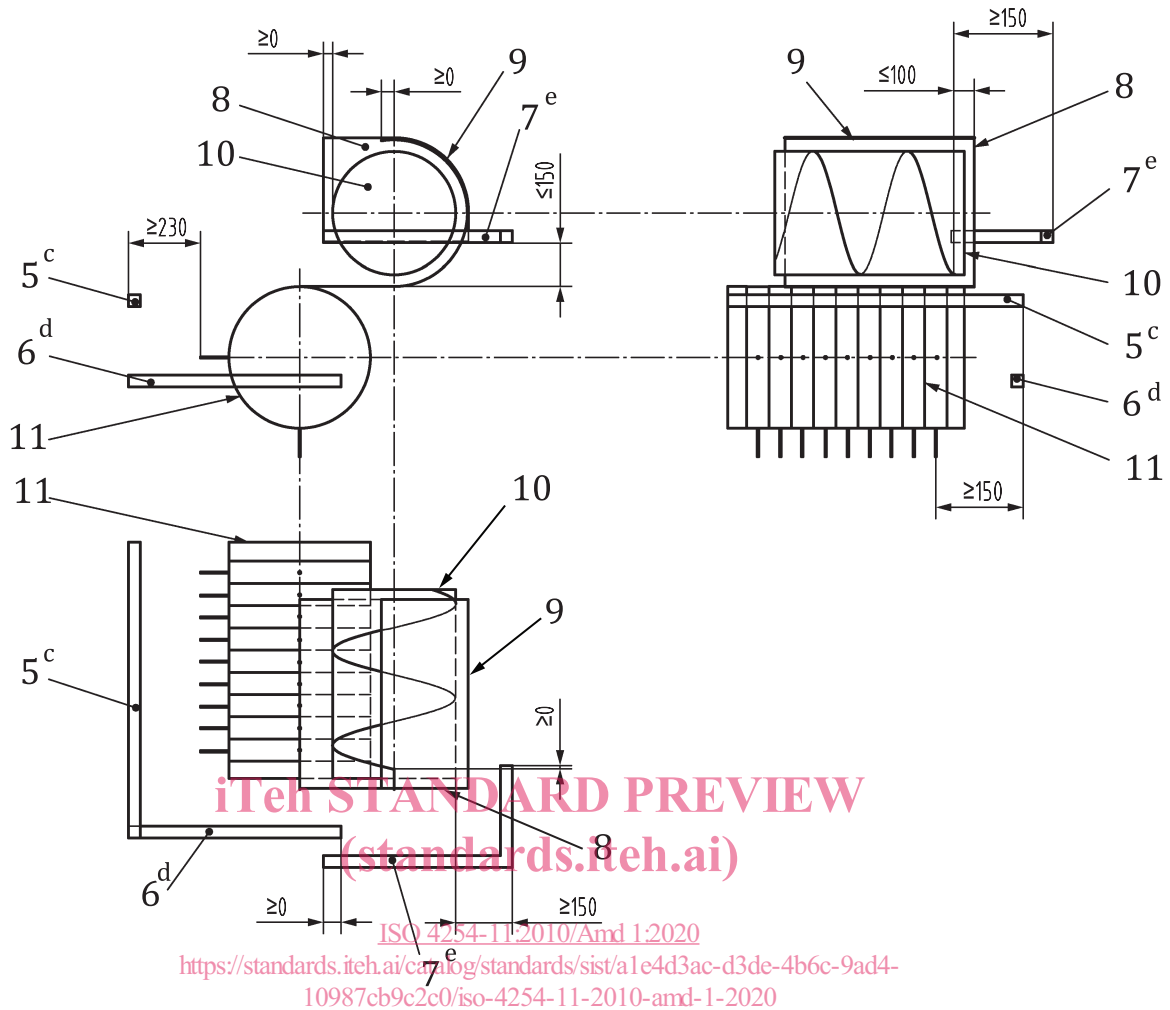




iTeh STANDARD PREVIEW
b) Organes d'alimentation et ramasseur (Vue de côté)
(standards.iteh.ai)

ISO 4254-11:2010/Amd.1:2020

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a1e4d3ac-d3de-4b6c-9ad4-10987cb9c2c0/iso-4254-11-2010-amd-1-2020>



c) Protection des organes d'alimentation

Légende

- | | |
|---|--|
| 1 zone de l'organe assisté du ramasseur | 9 capot arrière au-dessus de la vis sans fin |
| 2 zone du ramasseur | 10 vis d'alimentation (partie du système d'alimentation) |
| 3 zone des organes d'alimentation | 11 ramasseur |
| 4 avant de la machine | a Comme définit en 3.1. |
| 5 barrière à l'avant du ramasseur | b Comme définit en 3.2 (comme exemple, un rotor avec couteaux est représenté). |
| 6 barrière sur le côté du ramasseur | c Comme définit en 5.2.2.1. |
| 7 barrière sur le côté de la vis sans fin | d Comme définit en 5.2.2.1. |
| 8 protecteur latéral fixe rigide | e Comme définit en 5.2.3.3. |

Figure 3 — Organes d'alimentation et ramasseur

5.2.7

Remplacer le 5.2.7 actuel par ce qui suit:

5.2.7 Ramasseuses-presses combinées avec une enrubanneuse de balles

5.2.7.1 Prescriptions relatives aux presses avec enrubanneuse à balles intégrée

5.2.7.1.1 Pour les ramasseuses-presses, les prescriptions du présent document s'appliquent.

5.2.7.1.2 Pour les enrubanneuses de balles, les dispositions de l'ISO 4254-14 s'appliquent.